

# Bulletin d'inscription Fête de la CMCAS - du 29 septembre au 01 octobre 2023

## Ouvrant Droit :

Nom : ..... Prénom : ..... Nia : ..... Tél : ..... Mail : .....

## Bivouac Ados de 13 à 17 ans :

Comprend les nuitées du vendredi au dimanche matin ainsi que les repas, duvets et tentes. Pas d'invités au bivouac.  
**Si votre ado participe au Bivouac, il ne faut pas l'inscrire aux nuitées et repas du vendredi et samedi.**

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

**Montant :**  
 30€ X ..... = .....€

Pour le vendredi soir :			Hébergement				Repas				Montant
Nom	Prénom	Âge	OD/AD 5€	AD enfant - 13 ans Gratuit	Invité 10€	Invité enfant - 13 ans Gratuit	OD/AD 12€	AD enfant - 13 ans Gratuit	Invité 14€	Invité enfant - 13 ans 6€	
<b>Total :</b>											

Pour le Samedi :			Hébergement				Repas								Montant
Nom	Prénom	Âge	OD/AD 5€	AD enfant - 13 ans Gratuit	Invité 10€	Invité enfant - 13 ans Gratuit	OD/AD		AD enfant - 13 ans Gratuit		Invité		Invité enfant - 13 ans		
							Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	
							12€	15€			14€	17€	6€	6€	
<b>Total :</b>															

Le bulletin d'inscription est à retourner sur les antennes de la CMCAS Aude et Pyrénées Orientales accompagné de votre règlement **avant le 8 septembre**.

**Hébergement :** caution de 70€ par chèque à l'ordre de la CMCAS pour validation de la réservation du logement. La caution vous sera renvoyée ultérieurement par courrier après la fête.

- Le petit déjeuner est compris dans la prestation.
- **Les draps ne sont pas fournis.**

**Paiement :** Par carte bancaire sur « mes activités » et par carte bancaire ou chèque sur nos antennes.

- La CB sera acceptée sur la Fête de la CMCAS

**Animaux :** Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les hébergements et sur la fête.

**Le samedi soir, le gîte est alloué uniquement (dans la limite des places disponibles dans le logement) sur inscription au dîner.**

**Total Bivouac + Vendredi + samedi :**  
 .....€

**Droit à l'image :**  je suis d'accord pour être pris en photo/vidéo et qu'elles soient diffusées sur les supports internes et externes de la CMCAS.

